

Diffuser un spectacle à l'international *Préparer et accompagner une tournée*

Les artistes ont toujours été des voyageurs, cherchant l'inspiration, des collaborateurs ou des opportunités au-delà de leurs frontières, mais au cours des dernières décennies les pratiques artistiques et professionnelles dans le champ du spectacle vivant se sont européanisées et internationalisées de façon exponentielle. En effet la libre circulation des hommes et des biens en Europe, Internet, la démocratisation des voyages en avion... ont facilité la mobilité au sein du spectacle vivant.

Cependant s'il est beaucoup plus facile de se déplacer pour présenter son travail dans le monde entier, il reste bon nombre de freins à cette mobilité à différents moments de la mise en place de la tournée. Il est donc nécessaire de bien connaître les exigences légales et les bonnes pratiques pour préparer une première tournée en toute tranquillité.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Monter une tournée à l'international
- Respecter les règles applicables en droit du travail, dans la logistique de transport et dans le domaine de la fiscalité
- Savoir reconnaître et anticiper les possibles difficultés administratives, juridiques, logistiques
- Se renseigner auprès des bons organismes pour trouver des réponses adéquates

Publics

Cette formation est destinée aux administrateurs et chargés de production culturels débutant dans l'organisation de tournées.

Pré-requis

Il existe une session annuelle. Pour candidater à la formation, il est demandé au candidat de nous adresser CV et lettre de motivation sur son projet professionnel qui seront soumis à l'intervenante. Le candidat sera informé de la réponse dans la semaine suivant sa demande.

Modalités pédagogiques

Cette formation est conçue sous le mode de la mixité. Elle regroupe des étudiants de la filière Administration du spectacle du cycle diplômant de l'ENSATT et des participants inscrits au titre de la formation continue.

Cette formation donne la priorité à des méthodes actives et participatives.

Documentation

La documentation pédagogique remise est conçue comme une boîte à outils pour agir au quotidien.

Evaluation

Une attestation de formation référençant les compétences acquises est délivrée à chaque participant à l'issue de l'action de formation.

Au cours de ce stage, sont notamment abordées les thématiques suivantes :

Connaitre le contexte international de diffusion des spectacles

- Appréhender les données statistiques existantes sur le spectacle vivant français à l'international
- Identifier et entrer en relation avec les organismes et institutions ressources

Maitriser les obligations administratives d'une tournée à l'international

- Se déplacer dans un pays étranger : hommes et marchandises
- Repérer et mettre en œuvre les obligations à respecter en matière de droit du travail
- Identifier et respecter les grandes obligations concernant la fiscalité

Formaliser les différentes règles et obligations

- Elaborer un devis
- Etablir et négocier un contrat de cession

Intervenante

Julie LE GALL, directrice du bureau de production *Cokot* spécialisé sur la diffusion et l'accompagnement de projets à l'international.

A Lyon - ENSATT –

Cycle de 2 journées - 14 heures -

Calendrier : du 9 au 10 décembre 2025

Plein tarif : 560,00 euros *

Tarif réduit : 280,00 euros**

* l'ENSATT n'est pas assujettie à la TVA

** le tarif réduit est réservé aux stagiaires en autofinancement

Cette action de formation est extraite d'un parcours diplômant enregistré au RNCP, fiche 35 624. L'ENSATT est accréditée par l'HCERES et réputée satisfaire à ses obligations qualité.

Informations, réservation claire.lescuyer@ensatt.fr ou 04 78 15 05 33